



Principe de Précaution **RADIOACTIVITE**

La **radioactivité** est aussi vieille que notre Univers.

La prise de conscience de son existence par l'homme remonte à 1896 lorsque Henri BECQUEREL découvrit les *rayons uraniques*. Un travail remarquable de physique expérimentale permit à Marie SKLODOWSKA CURIE de concrétiser cette découverte par une note, le 12 avril 1898, aux Comptes Rendus de l'Académie des Sciences intitulée : "*Rayons émis par les composés de l'uranium et du thorium*".

Aujourd'hui, les applications, pacifiques et guerrières, de la radioactivité font partie de notre vie courante et sont connues du plus grand nombre. Toutefois, l'énergie atomique fait peur car les populations, ignorant volontiers les services rendus à la société, en ont une double image : celle de la terrifiante explosion nucléaire et celle, plus sournoise, d'une force invisible et silencieuse qui tue.

Or, l'information passe mal en matière de traduction des connaissances scientifiques. Une grande confusion règne quant à la sémantique qui touche ce phénomène physique et en particulier les termes d'**activation**, d'**irradiation** et de **contamination**.

En France, l'industrie nucléaire est sans aucun doute celle qui est la plus soumise à des consignes de sécurité impliquant le Principe de Précaution. Les conceptions techniques, le soin minutieux apporté à toutes les tâches d'entretien et de contrôle plaide en sa faveur.

Le monde vivant est né sur un caillou calciné radioactif. Il n'est pas du tout certain que le vivant puisse se passer d'un minimum de radioactivité. Si certaines argumentations contre le nucléaire paraissent évidentes, toutes ne sont pas fondées, loin de là. Pourtant, le risque zéro n'existe pas.

Compte tenu de cette crainte, le côté positif du nucléaire en matière d'énergie propre, utilisée pour la production d'électricité ou à des fins thérapeutiques, ne pèse pas lourd dans la balance pour une opinion publique particulièrement sensibilisée.

Il est vrai que les déchets nucléaires sont plutôt inquiétants ! Ne serait-il pas plus indiqué de s'en débarrasser en les jetant dans la gueule d'un volcan ou de les injecter directement dans un forage qui atteigne le magma des profondeurs plutôt que de les stocker dans des structures fragiles à long terme et donc dangereuses ?!

En fait, les deux peurs majeures sont la contamination et l'irradiation. Ces deux phénomènes peuvent résulter d'actes involontaires ou volontaires.

L'acte involontaire est l'accident qui peut être occasionné par un dysfonctionnement ou une catastrophe naturelle.

L'acte volontaire est un acte terroriste ou guerrier. Dans les deux cas les dommages occasionnés peuvent être irréversibles pour une grande partie des êtres vivants et donc pour l'homme.

Dans le premier cas, les préjudices et les dommages peuvent être évalués et conduire à une réparation et des peines pénales qui en aucun cas ne pourront être à la hauteur de la perte d'une vie humaine. Le risque existe, ne serait-ce que par l'existence de centrales nucléaires peu sécurisées de type **Tchernobyl**.

Dans le deuxième cas, que faire lorsque, après des milliers d'années d'évolution des civilisations humaines, l'homme reste toujours un prédateur pour l'homme ? Le responsable c'est le genre humain lui-même ! L'évaluation des risques et des dommages, la prévention, la précaution, la responsabilité ne sont que de bonnes intentions créées pour gérer une société qui hésite à choisir entre ses pulsions animales et ses rêves, peut-être utopiques, de liberté, d'égalité, de fraternité et de bonheur.

Il est cependant impératif de protéger l'homme contre lui-même. Pour cela il faut gérer le passé pour prévoir l'avenir.

Le passé c'est **Hiroshima** et **Nagasaki**, les tirs expérimentaux de bombes nucléaires, les centrales nucléaires et leurs déchets, c'est Tchernobyl et ses territoires contaminés, mais aussi les thérapies correctement utilisées et analyses médicales faisant appel à la radioactivité.

L'avenir, c'est, outre ce qui vient d'être énuméré, l'optimisation de l'application de l'énergie de l'atome à des fins pacifiques (en attendant les **énergies propres de remplacement**), mais surtout l'inquiétante possibilité de l'utilisation terroriste d'**isotopes** bradés par les pays de l'ex URSS.

Le terrorisme est la forme de violence la plus difficile à combattre. Elle est insidieuse, invisible, psychotrope, suicidaire, donc imprévisible et difficile à gérer.

La CICPP étudie tous les moyens juridiques qui permettent d'appliquer le Principe de Précaution :

- Aux territoires contaminés par l'explosion de Tchernobyl.
- A la gestion des Centrales et au devenir des déchets.
- Aux dégâts susceptibles d'être occasionnés à ces dernières par des cataclysmes naturels.
- Au terrorisme radioactif.
- A l'utilisation pacifique de la radioactivité.

Ceci, afin d'anticiper les problèmes inhérents à l'utilisation de l'atome au niveau planétaire, à l'heure où les besoins en énergie ne feront que croître avec les prévisions inquiétantes de l'augmentation de la population humaine pour le siècle à venir.